



## NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2020 – 070	<b>PLAN BLEU</b> <b>MOBILISATION POUR FAIRE FACE À UN CAS DE CORONAVIRUS</b> <b>COVID-19 PARMIS LES RÉSIDENTS :</b> <b>POINT DE SITUATION AU JEUDI 15 OCTOBRE 2020 – 17H00</b>	15.10.2020

A l'attention de l'ensemble des résidents,  
A l'attention de l'ensemble des familles et des proches,  
A l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, à travers les notes d'information n°2020-068 et n°2020-069, un cas de COVID-19 a été détecté parmi les résidents de la Résidence DEBROU le mardi 13 octobre 2020.

**Sachez que nous nous mobilisons à chaque instant afin de protéger l'ensemble des résidents et du personnel de la Résidence DEBROU. D'ailleurs, à ce jour, le jeudi 15 octobre 2020, et à cette heure, je vous informe qu'aucun autre résident, ni aucun agent, n'a été dépisté positif à la COVID-19 ni ne présente de signes évocateurs d'une infection à la COVID-19.**

Pour autant, dans ce contexte et immédiatement, j'ai pris la décision de suspendre les visites des familles, des proches et des intervenants extérieurs.

En outre, je vous rappelle qu'une campagne de dépistage généralisée au sein de l'établissement est prévue lundi 19 et mardi 20 octobre 2020. Elle concerne tous les résidents et tout le personnel de l'établissement.

Ainsi, la suspension des visites des familles, des proches et des intervenants extérieurs est maintenue jusqu'à réception des résultats, c'est-à-dire environ 48H00 après les tests et au plus tard le vendredi 23 octobre 2020. À ce titre, une nouvelle note d'information vous sera adressée vous informant de la levée de ces mesures exceptionnelles.

Pour votre totale information, et sans attendre les résultats de la campagne de dépistage généralisée, l'origine de la contamination viendrait du contact entre la résidente et un ou plusieurs membres de sa famille venu(s) la visiter récemment.

En effet, ce n'est qu'après enquête active diligentée par mes soins auprès de cette famille que l'origine de cette contamination a pu être identifiée le mercredi 14 octobre 2020.

Tout en leur souhaitant un prompt rétablissement, j'ai bien évidemment signifié à la famille que je déplorais le fait de n'avoir pas été immédiatement avisé par eux-mêmes de cette situation, notamment de l'hospitalisation de l'un de ses membres pour COVID-19, ce qui a retardé le déclenchement de mon plan d'actions.

Aussi, je vous rappelle l'importance de respecter strictement les mesures barrières durant les visites à votre proche au sein de la Résidence DEBROU, mesures détaillées dans la Charte des Familles qui doit être obligatoirement signée par chacun.

Bien entendu, les consignes relatives au respect des mesures barrières ont été rappelées à l'ensemble du personnel et leur bonne application fait l'objet de contrôles quotidiens.

Dans le cas où de nouveaux comportements inappropriés me seraient signalés, je vous rappelle, qu'en tant que Représentant Légal et Autorité de police au sein de mon établissement, je me réserve le droit de réorganiser les modalités de visite en réinstallant les « espaces familles » extérieurs pour certains visiteurs, voire d'interdire l'accès aux personnes qui ne respecteraient pas les règles établies dans la Charte des Familles.

Enfin, m'enquérant personnellement et quotidiennement de la situation de la résidente affectée par la COVID-19, et toujours hospitalisée, je vous informe que selon les propos de l'un de ses enfants son état de santé est stable à ce jour.

Maintenons, au sein de la Résidence DEBROU, ce cadre sécurisé et respecté par tous afin de préserver ce lien social essentiel et vital pour nos aînés, les familles et le personnel.

La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Le Directeur,

A. ESSALHI



Copie :

- Monsieur AUGIS Frédéric, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours
- Monsieur PAUMIER Jean-Gérard, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- Madame AUGIS Sylvianne, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU
- Madame SALLY-SCANZI Myriam, Déléguée Départementale ARS Centre-Val de Loire

DESTINATAIRES : Résidents – Familles et proches – Conseil de la Vie Sociale - Chrono